

une expérience cruelle il n'avait pas renoncé à son idée de prédilection. Lorsqu'en 1861, recevant à l'Académie française le père Lacordaire, il avait à parler de son prédécesseur, M. de Tocqueville, cet autre observateur sagace et plus large de la démocratie, il disait : « La démocratie de nos jours a une passion pleine d'iniquité et de péril ; elle se croit la société elle-même, la société tout entière ; elle y veut dominer seule, et elle ne respecte, je pourrais dire qu'elle ne reconnaît nuls autres droits que les siens. Grande et fatale méprise sur les lois naturelles et nécessaires des sociétés humaines ! . . . »

M. Guizot ne voyait pas qu'en effet aujourd'hui, et il y a trente ans c'était déjà ainsi, la démocratie n'est plus une partie de la société, elle est bien la société tout entière, et en prétendant barricader la monarchie constitutionnelle qu'il servait dans une petite citadelle au sein de cette vaste société, il mettait, selon une de ses expressions favorites, cette monarchie dans un grand et pressant péril, sans mieux servir les classes moyennes elles-mêmes. Il déposait dans la politique intérieure de la France nouvelle le germe d'inévitables conflits.

## XI

La méprise n'était pas moins réelle et moins périlleuse dans la politique extérieure. M. Guizot a aimé la paix, il l'a défendue avec une passion infatigable sous M. Casimir Périer et quand il dirigeait lui-même les affaires étrangères de la France ; il en

a fait la condition essentielle et permanente de la monarchie de 1830 depuis le premier jour jusqu'au dernier, et, sans hésitation, il commençait par accepter la première nécessité de cette politique, c'est-à-dire par présenter à l'Europe une France sage, respectant les traités, désavouant toute intention de revenir sur l'œuvre de 1815, résistant à ses propres exaltations aussi bien qu'à l'appel des peuples soulevés au signal de la Révolution de juillet.

Le roi Louis-Philippe voulait la paix autant au moins que M. Guizot, et je n'ai pas envie d'affaiblir la valeur morale des sentiments qui animaient le roi et le ministre. L'un et l'autre avaient gardé le souvenir des déchaînements de la force, des blessures faites à l'humanité et à la civilisation par vingt-cinq ans de guerre ; ils sentaient la puissance moralisatrice de la paix. Ils avaient de grandes et sérieuses raisons pour cela, et ce n'est plus aujourd'hui qu'on pourrait parler encore de la vieille blessure des traités de 1815, après des événements qui nous ont appris qu'il pouvait y avoir plus de danger à laisser abolir ces traités qu'à les laisser vivre.

Il n'est pas moins certain que cette politique ne tenait compte ni de quelques-uns des griefs les plus légitimes, ni de quelques-uns des instincts les plus vivaces de la France, et qu'en paraissant s'inspirer d'un intérêt immédiat de conservation, elle a été une cause perpétuelle de faiblesse pour la monarchie de juillet. En voulant donner à la Révolution de 1830 le caractère d'une puissance régulière, elle la désarmait trop, elle enchaînait trop son action,



elle ne faisait pas une part suffisante à un grand mouvement d'opinion, aux nécessités d'un rôle nouveau dans une situation nouvelle, et ce n'est pas seulement par elle-même, c'est surtout par la manière dont elle était entendue et expliquée que cette politique semblait mettre la révolution de Juillet en contradiction avec ses origines, avec l'inspiration nationale dont elle était la victorieuse expression.

M. Guizot ne se bornait pas à défendre la paix ; il voulait l'infliger comme une nécessité, comme une pénitence, comme une rançon de nos vieux péchés. Pour forcer la France à être sage, il se plaisait à lui montrer la coalition européenne toujours prête à se recomposer au premier signal, ce qui était vrai, mais ce qui était en même temps l'irritante révélation des hostilités contre lesquelles nous avions à nous débattre.

Ce n'était pas assez pour lui de démontrer que la politique française ne pouvait se lancer dans une guerre de propagande et accepter la solidarité de tous les mouvements révolutionnaires qui éclataient en Europe ; il fallait prouver que nous n'avions rien à voir dans tout cela, répudier toutes ces alliances avec les faibles et les opprimés. Il ne se contentait pas de se soumettre aux traités de 1815 comme à un fait existant et de dire, avec M. Thiers, qu'il fallait « les respecter et les détester ; » il voulait inculquer à la France cette idée qu'elle n'avait rien à regretter, rien à espérer, qu'elle se trouvait après tout dans la plus régulière et la plus honorable des situations. Les médecins, quand ils sont auprès d'un

malade un peu difficile, ont le soin d'envelopper les remèdes désagréables dans une capsule qui en atténue l'amertume ; M. Guizot faisait le contraire : il présentait à la France cette belle chose qui s'appelle la paix, enduite de toutes sortes d'amertumes à dévorer, de traités de 1815 à respecter, d'humiliants souvenirs à refouler. — M. Guizot a semblé toujours prendre un plaisir superbe à braver l'impopularité d'une contradiction avec un sentiment national auquel il ne s'associe pas, qu'il ne reconnaît que pour le corriger et le contenir, comme il se plaît aussi à rudoyer le sentiment révolutionnaire.

Je voudrais montrer par un saisissant exemple comment se produisent ces contradictions intimes, profondes, qui sont le plus souvent le résultat de toute une situation. Parmi ceux qui se sont intéressés à ces belles luttes parlementaires d'autrefois, qui ne se souvient d'une séance passionnée de la Chambre des députés qui venait rappeler tout à coup les scènes les plus orageuses de la Convention ?

C'était en 1844. Au milieu d'une discussion gravement commencée, dans laquelle on se proposait de *flétrir* quelques députés légitimistes qui s'étaient rendus à Londres pour voir M. le duc de Bordeaux, une flèche lancée d'une main sûre allait subitement atteindre M. Guizot en pleine poitrine. On lui reprochait par représailles un de ses actes de 1815, ce voyage qu'il avait fait à Gand pour porter au roi Louis XVIII les conseils des royalistes constitutionnels au moment où les armées étrangères étaient en marche contre la France. M. Guizot sentit le



coup, et aussitôt, dépouillant son caractère de ministre, descendant dans l'arène « personnellement, » comme il le disait, il relevait le défi au milieu d'une assemblée attentive et frémissante. « Je suis allé à Gand...., » dit-il. Au même instant éclatait un effroyable orage : les apostrophes, les injures, se croisaient dans l'air et enveloppaient l'orateur ; on l'accusait de trahison, on lui criait qu'il manquait de « sens national. » On envenimait chacune de ses paroles, chacune de ses actions ; on le menaçait presque. M. Guizot, cependant, ferme et immobile à la tribune, le regard fier, tenait tête à l'orage, accablant de temps à autre les interrupteurs de son dédain, et reprenant après chaque explosion sa phrase commencée : « Je suis allé à Gand ... » Pendant deux heures, le tumulte allait en croissant, la Chambre était dans un indescriptible état de fièvre.

Certes, dans cette scène, le beau rôle était moralement pour M. Guizot, qui seul à la tribune opposait à ce déchaînement un impassible courage, et beaucoup de ces interrupteurs étaient de simples sycophantes qui s'armaient d'un souvenir, d'un mot audacieusement maintenu, pour se donner à bon compte un air de patriotisme. Parmi eux, il devait y en avoir au moins quelques-uns bien lotis depuis, qui ont trouvé sans doute la France prodigieusement relevée vers les dernières années du second empire, et qui la trouvaient humiliée en 1844. Et cependant, à part ce côté moral, ces interrupteurs avaient pour eux un avantage ; dans leurs clameurs, il y avait un sentiment vrai, la révolte d'un instinct patriotique

ému d'une idée blessante, et c'était M. Guizot qui subissait les inconvénients d'une position difficile, qui avait tort parce qu'il ne tenait pas assez de compte d'une susceptibilité légitime. Il portait la peine de ces circonstances douloureuses qui ont fait vivre quelques-uns de nos contemporains dans des jours où ils se sont trouvés placés entre le patriotisme strict, instinctif, qui suit le drapeau jusque dans ses aventures les plus extrêmes, jusque dans ses folies, et cet autre patriotisme plus réfléchi, plus large, où entre un sentiment général de justice avec l'amour de la liberté.

M. Guizot s'est évidemment toujours senti de son origine dans ses idées sur la politique extérieure. Ce n'est pas qu'il ait été moins qu'un autre sensible à la grandeur de la France ; mais cette grandeur, il la comprenait autrement, en philosophe, en homme qui n'a jamais éprouvé certains frémissements, qui a toujours été plus préoccupé d'éviter les grands risques que de poursuivre les grands succès, et qui après les décevantes conquêtes d'autrefois n'entrevoit pour la France d'autre rôle, d'autre avenir qu'une paix tranquille et libre dans la limite des traités, à l'abri des dangereuses surexcitations de l'orgueil national.

## XII

Ce que je veux remarquer dans cette manière de comprendre la politique extérieure aussi bien que la politique intérieure, c'est cette pensée de résistance à la double logique d'une révolution née



d'une réaction victorieuse de l'esprit national et de l'esprit libéral, c'est le danger de réduire le rôle de la France, — de la France de 1830, — à quelque chose qui ressemblait étrangement à de l'immobilité au dedans et au dehors, c'est enfin la disproportion entre une réalité assez modeste le plus souvent et l'éclat des maximes dont se recouvrait cette réalité. C'était une politique d'orateur encore plus que d'homme d'action.

L'art de M. Guizot était de considérer tout comme des incidents et de mépriser les incidents en les subordonnant à ce qu'il appelait, dans un langage un peu solennel, « la bonne politique... », la grande politique. » Son idée fixe, c'était de maintenir la paix entre les éléments qui s'agitaient autour de lui, et, quand il avait maintenu la paix, de croire qu'il avait tout gagné; son malheur était de ne rien voir au delà d'un cercle officiel et légal, et de se créer ainsi une atmosphère artificielle, où il se faisait illusion à lui-même par ses succès de parole.

M. Guizot se trompait. Tandis qu'il passait sa vie à mettre le pied sur des étincelles, les grands incendies se préparaient. Au moment où il se reposait sur une majorité législative incontestable, il voyait le pays lui échapper sans comprendre comment s'accomplissait ce mouvement. Il s'en faisait si peu l'idée que quelques mois à peine avant 1848, pressé sur une médiocre question de réforme électorale, et entendant un député s'écrier que le jour du suffrage universel viendrait, il prononçait ces étranges paroles : « Non, il n'y a pas de jour pour le suffrage

universel; il n'y a pas de jour où toutes les créatures humaines puissent être appelées à exercer des droits politiques! La question ne mérite pas que je me détourne en ce moment de celle qui nous occupe... »

Penchant naturel d'un grand esprit confiant et optimiste, volontiers dogmatique et affirmatif, parce qu'il est peu porté à croire qu'il se trompe, et toujours prêt à relever ses actes, même ses contradictions, par quelque parole superbe! Je ne sais s'il y a un plus curieux exemple de cette disposition intime de M. Guizot que ce qu'il dit de la coalition de 1839, de cette campagne où il s'alliait à tous ses adversaires de la veille pour abattre le ministère de M. Molé. « C'était un vrai gouvernement libre que j'avais à cœur de fonder... Dans mon élan vers ce but, ma faute fut de ne pas tenir assez de compte du sentiment qui dominait dans mon camp politique et de ne consulter que mon propre sentiment et l'ambition de mon esprit plutôt que le soin de ma situation : faute assez rare de nos jours, et que, pour dire vrai, je me pardonne en la reconnaissant. » Et voilà justement ce qui s'appelle un vrai doctrinaire, se pardonnant volontiers ses fautes à lui-même, traitant du même coup lestement ses amis, en relevant d'un grand mot le but qu'il poursuivait et qui a été si bien atteint!

En réalité, M. Guizot reste dans l'histoire de notre temps le type supérieur d'une génération qui a rempli la scène. Il a grandi avec elle, il a été un de ses guides, et jusque dans sa vigoureuse vieillesse, il



a montré ce qu'il y avait en elle de puissance et de séve. C'est assurément la génération la plus féconde après celle de 1789. Elle avait pour elle la supériorité de l'esprit, le sentiment libéral, l'activité, l'habileté, tous ces dons enfin des générations qui ont leur fortune à faire. C'est par elle que le régime parlementaire a été fondé et qu'il a vécu. Elle a régné dans la littérature et dans la politique pendant trente ans et plus, et même jusque dans ces derniers temps, comme sa devancière de 1789, elle a gardé dans la diversité des succès et des talents je ne sais quels traits communs, je ne sais quelle originalité marquée à l'effigie d'une époque. Ce sont les fils du régime parlementaire.

Ne vous est-il jamais arrivé de vous trouver dans une réunion où se rencontraient quelques-uns de ces hommes d'il y a trente ans? Insensiblement, presque involontairement, ils allaient les uns vers les autres, ils finissaient par se rejoindre; on pouvait les reconnaître à leur geste, à leur pose, à leur manière de parler; ils faisaient encore des discours, quelquefois ils se complimentaient mutuellement sur leurs œuvres. On sentait qu'ils étaient de la même race et du même temps. Exilés de la scène publique, ils ne se sont pas reposés; ils ont retrouvé au contraire une ardeur nouvelle, ils ont gardé surtout ce beau feu libéral qui enflamma leur jeunesse.

C'était une génération essentiellement intelligente, ayant tout ce qui vient de l'intelligence. Il ne lui a manqué que l'art de faire durer ce qu'elle avait créé, l'art de se préparer des successeurs pour continuer

son œuvre. Différente de cette race dont parle le mot latin, *prolem sine matre creatam*, elle a été, elle, une race ayant une mère, la plus grande des mères, la génération de 1789, et n'ayant pas de descendance. C'est là ce qui lui a manqué en effet. Elle n'a pas eu ce je ne sais quoi de maternel, cette force de sympathie, cette chaleur féconde qui donne la vie à une génération nouvelle. Elle n'a pas aimé assez ses successeurs, et après avoir tout remué, tout tenté et même tout réalisé un moment, elle a vu périr subitement une fortune en apparence si prospère et si belle. Elle a laissé une œuvre à recommencer. M. Guizot, disais-je, est resté un des types de cette forte et brillante race parlementaire qui est née ou a commencé de poindre sous l'Empire, qui a grandi sous la Restauration, qui s'est déployée sous la monarchie de 1830, et c'est justement un des traits de cette grande carrière de résumer toutes les vicissitudes de cette fortune, d'avoir touché à tous les gouvernements, de s'être déroulée dans son énergique *ligne droite* au milieu de toutes les révolutions, de toutes les tentatives, à travers lesquelles la France n'a cessé de poursuivre un idéal politique qu'elle cherche encore.

Une chose est certaine, et j'ose dire qu'elle se dégage de toutes ces vicissitudes publiques dont la carrière de M. Guizot est le vivant reflet. Depuis que la France est à la poursuite d'une politique faite pour mettre en équilibre ses désirs et ses intérêts, ses impatiences d'action et sa sécurité, elle a tout essayé, elle a tout connu, et elle n'a pas eu de bon-



heur. Elle est la brillante et ingénieuse victime d'une fatalité qui s'acharne à chacune de ses espérances pour la ruiner, et qui ne lui laisse entrevoir de temps à autre un meilleur destin que pour la rejeter aussitôt dans toutes les anxiétés de ses dramatiques aventures à travers tous les régimes. Il y a eu des gouvernements qui lui ont donné de la gloire militaire plus qu'elle n'en voulait, jusqu'à l'excès, mais qui lui ont refusé la liberté. Il y a eu d'autres gouvernements qui lui ont donné la liberté sans se préoccuper peut-être assez des généreux tourments de grandeur nationale qui l'agitent sans cesse; il y en a eu même qui ne lui ont donné ni la liberté ni la gloire, et qui n'ont pas moins fait leur temps. Chacun a porté la peine de ce qui lui manquait, et c'est le pays qui a payé pour tous.

Il y a un gouvernement qui est dans le génie comme dans l'histoire de la France, et auquel elle paiera de durer, c'est celui qui lui assurera une mesure de grandeur nationale et de liberté où elle puisse se déployer dans sa virilité sans menacer les autres et sans se menacer elle-même.

## III

## LE LIBÉRALISME CATHOLIQUE

M. DE MONTALEMBERT

## I

Dans les mêlées de notre siècle, le spectacle le plus curieux n'est peut-être point celui des événements au cours mobile et tourbillonnant; c'est plutôt le spectacle de ce que deviennent les idées et les hommes eux-mêmes, personnifications de ces idées, de ce que deviennent les âmes et les caractères dans leurs métamorphoses, dans leurs luttes avec cette réalité qui les presse, qu'ils dominent ou qu'ils subissent. C'est l'élément passionné et vivant des affaires humaines.

A toute époque, il y a eu des hommes qui ont imprimé le sceau d'une éclatante personnalité aux mouvements généraux dont ils ont été les instruments ou les guides. Notre temps plus que tout autre a vu surgir une nature d'hommes exerçant un nouveau genre d'action au nom de l'intelligence souveraine, gouvernant par la parole, organisant des partis pour les mener au combat et possédés de l'ambition élevée d'avoir toujours raison devant